



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 3 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 3 Avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnès.
Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Mesdames FELIX Maryse, GARRIGUE Sandrina.
Monsieur BERTHOMIEU Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

17/2019 Approbation du compte de gestion 2018- Budget CCAS Gabion

Monsieur le Président expose le compte de gestion fourni par la Trésorerie de Murviel les Béziers sur le budget CCAS, qu'il convient de rapprocher de notre compte administratif. Ayant examiné le compte de gestion pour l'exercice 2018, dressé par Monsieur le Trésorier de Murviel les Béziers pour le budget CCAS de Gabion et ayant constaté la parfaite régularité des comptes, je vous propose de vous prononcer sur l'adoption du compte de gestion 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT
- APPROUVE le Compte De Gestion du Budget CCAS 2018.
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES